

**Réponse à la question orale du conseiller M Darbellay posée lors du conseil
général du 11.12.2018**

Intitulée « Approvisionnement en eau : 2^{ème} étape à sec ?

Monsieur le président, Mesdames et Messieurs les conseillers généraux, c'est avec une certaine gêne que je me dois de répondre à cette question.

En effet elle s'adresse au conseil communal alors qu'elle a trait aux projets d'un syndicat de commune. Je n'ose imaginer qui aurait répondu au nom du conseil communal si le président de ce syndicat n'était lui-même dans cette salle et devant vous. C'est donc à ce titre et pas au nom du conseil communal que je répondrai.

Le SEVT a consenti des investissements importants tant en argent qu'en implication des membres du comité, je rappelle que nous sommes cinq, pour mettre en œuvre le projet esquissé par les communes lors de sa création.

Des mises en conformité des adductions, du traitement, du stockage et l'interconnexion du réseau ont été faites ces trois dernières années et vous l'avez souligné.

La suite des projets comprend le raccordement des fermes et habitations isolées du périmètre desservi par le SEVT. Une grande partie, soit le raccordement des fermes du nord de Corban est en cours de réalisation.

Comme vous le savez par les contacts que vous entretenez avec les milieux agricoles cantonaux ces projets sont soutenus financièrement par le canton et la confédération à raison de 57%. Le SEVT a des contacts étroits avec l'ECR et celui-ci nous a informé que l'enveloppe 2017- 2021 dévolus aux améliorations foncières en matière agricole était déjà bien entamée et que les projets qui n'en font pas partie devront attendre la prochaine planification financière des octrois.

Monsieur le conseiller, le SEVT n'oublie pas les besoins des agriculteurs gênés par la diminution de leurs ressources cela même alors que certains ne désirent pas être raccordés. Au contraire, avec notre mandataire nous allons

parfois au-delà de nos attributions en proposant des synergies en matière d'épuration dans le cadre des travaux prévus.

Les projets qui vous tiennent à cœur, sont bien avancés au niveau études d'ingénieur et sont quasi prêt pour les demandes d'offres et de subventions.

Les versements des aides acquises pour les projets déjà fait ou en cours sont échelonnés sur plusieurs années. Le comité, dans un souci de ne pas chargé la situation financière saine mais endettée du SEVT, prévoit la poursuite des projets SUD de Corban et NORD-EST de Montsevelier aux alentours de 2021 et 2022 en accord avec l'économie rurale.

Voilà ce que je peux vous répondre ce soir sur ce sujet.

Merci de votre écoute